IMPORTANT : concerne l'évolution de la redevance sur les déchets 2020

Redevance ajustée aux **usages**

un dispositif réorganisé, une redevance maîtrisée

En bref

Pour s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires et à l'évolution des attentes et des pratiques des citoyens, le SMICTOM d'Alsace Centrale **réorganise le dispositif de collecte des déchets.** Ce nouveau dispositif impose de revoir également les **modalités de calcul de la redevance** et de la réajuster par rapport aux nouveaux usages.

Avec le soutien de ADEME

SMICTOM ALSACE CENTRALE

Contexte : bac gris, 30 % de déchets en moins

Réduction des déchets : une responsabilité collective

Dérèglement climatique, pollution, plastiques… Nous nous devons d'agir pour protéger l'environnement. Au quotidien, cela passe par la réduction des déchets que nous produisons. **Le tri, le réemploi, le choix d'achats responsables ou le compostage permettent d'éviter d'incinérer toujours plus de matières : nous avons en la matière une responsabilité collective.**

De 2009 à 2020, le bac gris aura maigri de 30 %

Grâce aux efforts de chaque foyer et à la mise en place du tri des biodéchets pour tous, le besoin en volume de bac gris aura fortement diminué.

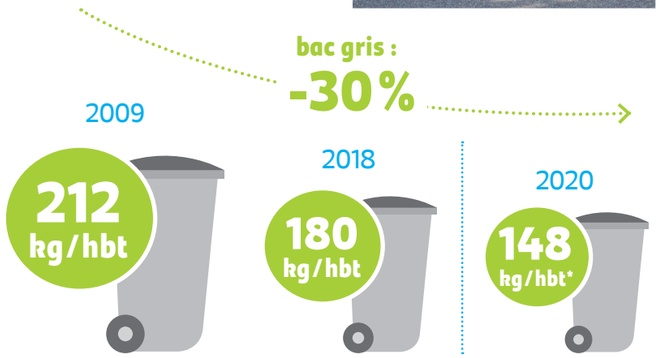

*prévision de 32 kg de biodéchets / habitant en apport volontaire (sur un potentiel de 84,5 kg)

Nouvelles obligations, nouveaux coûts à absorber

Le tri des biodéchets à la source, imposé par la loi, représente un investissement pour le SMICTOM. De même, la fermeture imposée de l'unité de traitement du bac gris et l'arrêt à venir du centre d'enfouissement obligent à **incinérer de plus en plus de déchets, alors que l'incinération est particulièrement coûteuse.** Le SMICTOM doit donc faire face à de nouveaux coûts.

Le SMICTOM modernise le principe de calcul de la redevance pour l'adapter aux nouveaux usages et faire face aux coûts des nouveaux services.

La redevance ajustée aux usages : comment ça marche ?

Une redevance ajustée sur le nombre de collectes du bac gris

Outre la baisse de 30 % des déchets dans le bac gris, le SMICTOM a constaté que **les bacs gris ne sont en moyenne sortis que 42 fois par an et remplis à seulement 75 %.**

Pour faire face aux nouvelles dépenses réglementaires, le SMICTOM a donc décidé **d'ajuster le nombre de collectes du bac gris comprises dans la redevance aux nouveaux usages, plutôt que d'augmenter la redevance pour tous.**

Désormais, votre redevance comprendra 36 collectes de bac gris par an, au lieu de 52. Les collectes complémentaires seront facturées en plus (voir tableau ci-dessous).

36 collectes, c'est un chiffre adapté aux usages : **la quantité de déchets dans le bac gris diminuant de 30 %, le nombre de collectes peut lui aussi diminuer de 30 %.**

De manière concrète :

- Le camion passera toujours **une fois par semaine**
- **Si vous sortez votre bac,** il sera collecté et une « levée » sera comptabilisée automatiquement par lecteur de puce
- **Si vous dépassez les 36 levées annuelles,** le nombre de levées complémentaires sera automatiquement répercuté sur votre redevance

En veillant à trier au mieux vos déchets, et en particulier vos biodéchets, vous serez en mesure de maîtriser votre redevance.

36 collectes de bac gris par an comprises dans la redevance

À noter, si votre bac est **présent sur la voie publique** ou **à proximité immédiate de la voie publique, poignée face à la route,** il sera systématiquement collecté et une levée sera décomptée

Tarif de l'abonnement 2020

Un abonnement déterminé par le nombre de personnes dans le foyer et la pratique du compostage

	Volume de l'abonnement en litres	60	80	120	180	240	340	770
PORTE-À-PORTE ou POINT DE REGROUPEMENT	Abonnement annuel	187 €	220 €	284 €	381 €	479 €	640 €	1 336 €
	Abonnement annuel écarts	166 €	191 €	241 €	316 €	392 €	518 €	1 059 €
	Leuée supplémentaire au delà de 36	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
	Nombre d'ouvertures dans l'abonnement	44	58	87	130	173	245	555
	Ouverture supplémentaire	2,50 €						

La redevance, un abonnement forfaitaire annuel qui comprend :

26 collectes du bac jaune ou bornes jaunes

36 collectes du bac gris

La collecte des bornes à verres

La collecte des biodéchets

24 passages en déchèterie

Un accès aux actions de prévention et de sensibilisation

Le traitement différencié des flux de déchets : recyclage, incinération, méthanisation.

Plus d'informations :
www.smictom-alsacecentrale.fr
#redevance2020

Toute prestation complémentaire est facturée

Comment réduire facilement mes déchets du bac gris ?

Données Ecogeos 2017 pour le SMICTOM d'Alsace Centrale,
chiffres issus des caractérisations basées sur la masse.

Un bac gris contient en moyenne :

65 % de déchets qui n'y ont **plus leur place**

Réduire son bac gris, c'est avant tout trier systématiquement....

48 % de biodéchets
→ à composter ou déposer aux bornes biodéchets

Vous n'avez pas encore votre kit biodéchets ? Rendez-vous en mairie avec votre carte Optimo pour l'obtenir !

14 % de déchets recyclables
→ à déposer aux bacs jaunes ou bornes à verre

3 % d'électroménager, déchets dangereux, vêtements...
→ à apporter en déchèterie

35 % de déchets qui **vont bien dans le bac gris**

Mais certains pourraient être évités !

5 % de couches et autres articles d'hygiène
→ qui peuvent être remplacés par des solutions durables (couches lavables, etc.)

8 % de déchets type barquettes plastiques ou pots de yaourts
→ qui pourront être triés à partir de 2021, quand le centre de tri sera opérationnel pour ces nouveaux flux

22 % de déchets résiduels

Objectif ZÉRO DÉCHET pour l'Alsace Centrale

Si trier systématiquement peut vous permettre d'alléger considérablement votre bac gris, vous pouvez aller plus loin **en entrant dans une logique zéro déchet !**

De nombreuses solutions pratiques et souvent économiques existent : acheter en vrac et proscrire le suremballage, éviter le gaspillage alimentaire, fabriquer ses produits d'entretien, utiliser des savons et shampoings solides, faire ses propres yaourts, réparer plutôt que de jeter... **Pour découvrir les conseils et actions soutenues pour le SMICTOM, rendez-vous sur smictom-alsacecentrale.fr, rubrique « Réduire ses déchets ».**

LES CRÉATONAUTES

Avec le soutien de ADEME

SMICTOM ALSACE CENTRALE